

# Le BIS

## BULLETIN D'INFORMATIONS DE SANTEUIL

N°13 Octobre 2022

ISSN 2741-5309 (imprimé)

ISSN 2742-2348 (en ligne)



[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)



<http://ccvexincentre.fr>



### Horaires d'ouverture de la mairie

**Mardi de 15h30 à 18h30  
Samedi de 10h à 12h**

Place du Général Leclerc  
01 30 39 73 25  
[mairie@santeuil.fr](mailto:mairie@santeuil.fr)



### Vice-présidence à la CCVC

Chers Santeuillaises et Santeuillais,

Le président Michel Guiard prend sa retraite.

De nouvelles élections ont eu lieu le jeudi 29 septembre 2022 lors du conseil communautaire. À l'issue de celles-ci, Mme Nadine Ninot a été élue présidente.

L'élection des vice-présidents a eu lieu le jeudi 6 octobre 2022.

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai été élu vice-président spécialisé Équipements publics et nouveaux projets.

Soyez en sûr, Santeuil participera aux grandes décisions de notre territoire.

Avec mon dévouement.

Florent Ambrosino



### 5 séances complètes pour un spectacle en caravane très apprécié

La compagnie du Grand Hôtel nous a proposé un spectacle drôle et étonnant d'une rare qualité ! Encore une fois, les santeuillais étaient au rendez-vous ce 14 septembre puisque les 5 séances ont affiché complet, soit une 100aine de personnes.

Eugène fut le premier à accueillir les visiteurs dehors avec sa magie close-up : c'est une magie rapprochée qui consiste en une intervention sous les yeux du spectateur.

Quant à Jonas, nous l'avons vu dans sa caravane en train de bricoler et manipuler des appareils électro-ménagers « vintage » en y associant énormément d'humour explicite et implicite.



## Côté travaux



► Deux extincteurs manquants ont été rajoutés à l'école.

► La plaque de regard - rue de l'église – a été changée.



► Prochainement, installation d'un défibrillateur à la mairie en plus de celui de l'école.



## Collecte des encombrants

La seconde collecte des encombrants aura lieu le **21 octobre 2022**. Les encombrants sont des objets volumineux provenant des

ménages dont les dimensions sont telles qu'ils ne peuvent être déposés dans les bacs de collecte ou en ordures ménagères. Afin que tout le monde puisse bénéficier du service, nous vous demandons de ne sortir au maximum qu'1 m3.

Nous rappelons que ne seront pas collectés :

- Les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (sèche-cheveux, réfrigérateur, congélateur,...) ;
- Les déblais, gravats, décombres et autres débris provenant de travaux publics ou privés ;
- Les déchets spécifiques à risque ou infectés provenant des établissements de soins ;
- Les produits explosifs : bouteilles de gaz, extincteurs ;
- Les produits toxiques : batteries, piles, pots de peinture pleins, huiles de moteur, huiles usagées, produits de traitement agricoles,... ;
- Les déchets verts, les souches d'arbres ;
- Les objets dont le poids est supérieur à 50kg et/ou dont les dimensions excèdent 1,75\*1,50\*0,50m ;
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers : machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques.



**SMIRTOM**  
DU VEXIN



**Ramassage des  
encombrants**

Ces consignes peuvent être retrouvées directement sur le site internet du SMIRTOM <https://smirtomduvexin.net/>



## Réussite du 2<sup>ème</sup> tournoi de belote

Le deuxième tournoi de belote, organisé le 24 septembre par l'association des Récréations Vexinoises, a été très apprécié par les 16 joueurs de cartes.

Les premiers et deuxièmes vainqueurs se sont vus remettre des cadeaux.

Proposé par LES RÉCRÉATIONS VEXINOISES

## Elagage de vos haies et arbres

La fin de l'année est une période propice à l'élagage des végétaux :

→ **Les haies** sont composées d'arbustes dont la croissance s'active 2 fois dans l'année, à la fin de l'été/automne et au tout début du printemps. Il est donc conseillé de **tailler en ce moment, au tout début de l'hiver**, avant les premières gelées et en fin d'hiver, avant le 15 mars.

→ **Les arbres** peuvent être **élagués de Novembre à Mars**. En effet, ce sont les périodes de montée et de descente de sève.

Il faut savoir que si l'on élague en repos de sève, la plaie reste béante Assez longtemps. Par conséquent, les tissus sèchent, se nécrosent et peuvent devenir une porte d'entrée plus aisée pour les parasites à type de champignons. Un élagage régulier fortifiera vos arbres et empêchera les branches frêles de se briser lors de forts coups de vent.

En cette fin de saison estivale, arbres et arbustes ont donc bien poussé et **les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.**

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public**. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. De plus, les travaux d'élagage pourront être effectués d'office par la commune, aux frais du propriétaire, après une mise en demeure d'élaguer restée sans résultat.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être imitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.





## Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre. Cette année, on passera à l'heure d'hiver **dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre 2022.**

À 3h du matin, il sera 2h.

## Passage aux horaires d'hiver pour la déchèterie

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Ouverture les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> janvier et le 25 décembre.

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi et Vendredi : de 14h à 17h

Samedi : de 09h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche : de 09h à 13h



**SMIRTOM  
DU VEXIN**



## HALLOWEEN et LA CHASSE AUX MONSTRES !

**Un bonbon ou un sort, à vous de voir...**

Cette année **nous proposons aux courageux d'installer les ballons joints à ce BIS** à l'entrée de leur maison. Ils seront le signe que vous serez prêts à affronter les hordes de petits monstres qui pourraient venir frapper à votre porte. En revanche, si vous aimez prendre des risques, vous avez le choix de ne pas les mettre afin de ne pas être dérangé, mais gare aux mauvais sorts !

A l'occasion de la fête d'Halloween, nous vous proposons, la veille, de réunir une assemblée de sorcières, de démons et de monstres **le dimanche 30 octobre à 18h** pour une soirée terrifiante dans l'antre de votre mairie hantée. Plein de surprises vous y attendent.

Le lendemain, **le lundi 31 octobre à 19h**, après la récolte de bonbons de nos abominables bambins, une pesée de chaque panier sera organisée. L'objectif sera de réaliser ensemble **un total de 15 Kg** de sucreries en tout genre. **Si l'objectif collectif est atteint, une petite récompense leur sera distribuée.** Alors, sortez vos balais du placard, déroulez vos plus belles bandelettes, préparez vos potions les plus ragoutantes et venez nous rejoindre lors de ces 2 atroces soirées !



## Course nature des Roches 2022

Le samedi 17 septembre dernier, le pré communal fut une nouvelle fois le témoin d'une ambiance sportive et chaleureuse.

Retour sur les chiffres en hausse par rapport à l'édition 2021, mais moins qu'en 2019 :

Pas moins de 166 sportifs de tout âge ont participé à l'événement.

► 130 arrivants sur le trail de 15 km

► 12 jeunes répartis soit sur le 600m ou le 3km

► 24 randonneurs et marche nordique sur le 12 km. Nos excuses pour le parcours qui s'est transformé en 14 km.



Chaque année nous faisons découvrir des producteurs locaux grâce au lot offert. Cette fois-ci, il s'agissait d'un producteur de confitures originales, installé à Viarmes. Nous espérons que chacun gardera un bon souvenir de cet après-midi passé ensemble.



Un grand merci à nos partenaires : Fruits et légumes Richard au Perchay et les Ets Leclerc pour les ravitaillements, Cap Marathon à Ermont pour l'arche gonflable, Boulangerie place Peyron à Marines, Serre Chouett pour les fleurs, les ânes du Vexin à Us, les Moulins de Chars, sans oublier la municipalité pour son accompagnement dans la mise en place de la manifestation.

Sportivement, l'AS Foulées du Vexin



## Balade découverte de Santeuil



L'équipe de Santeuil Patrimoine remercie les 38 participants à la Balade découverte de Santeuil qui a eu lieu dimanche 11 septembre après-midi sous un soleil estival. L'ensemble des participants nous a fait part de leur enthousiasme, a apprécié les parcours proposés et les questions posées.



Ils ont été heureux d'apprendre des choses sur notre beau village et se sont dit prêts à participer à de nouveaux événements. Tout le monde a également salué l'ambiance chaleureuse et bienveillante et l'aide des santeuillais pour certaines questions.



Inscrivez-vous !



## Appel aux TALENTS Santeuillais !

Vous pratiquez une activité artistique ?  
C'est une passion, un loisir, un métier ...

Participez et partagez vos créations lors de l'expo-vente qui aura lieu le **10 décembre 2022 de 10h à 16h**.

Déposez votre **candidature avant le 18 NOVEMBRE 2022**  
→ dépôt sous forme de papier libre à la mairie ou par mail [mairie@santeuil.fr](mailto:mairie@santeuil.fr)

MOSAIQUE,  
GRAVURE,  
DESSIN,

SCULPTURE,  
PHOTOGRAPHIE,  
PEINTURE,

INFOGRAPHIE,  
MANGA...



## Cérémonie du 11 novembre

La Section de Santeuil de l'Union Nationale Des Combattants invite les Santeuillais à honorer la mémoire des Combattants morts pour la France lors de la guerre 14-18.

La cérémonie se tiendra en présence de Monsieur le Maire, du Conseil Municipal et se déroulera avec la participation des enfants de l'école, de la gendarmerie et des pompiers de Marines.

**Départ du cortège devant la Mairie à 10h45.  
Monument aux Morts à 11h.**

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

Suivra ensuite le traditionnel repas, ouvert à tous, qui aura lieu à la Mairie à 12h30 moyennant une participation au repas de 28 euros par personne.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 2 novembre 2022 auprès de :

M. Dutat (01 30 39 85 82)

Mme Hallard (01 30 39 73 73)



## Vitesse réduite aux Epagnes

Ces derniers mois, nous avons cherché, avec les riverains des Epagnes, des solutions pour réduire la vitesse de circulation aux Epagnes et protéger les piétons, cyclistes, joggeurs, promeneurs ... Une rencontre sur site avec les élus a eu lieu, des chicanes provisoires ou encore deux « stop » ont été installés, une réunion publique s'est tenue et un passage piéton a été matérialisé au sol.

Après tous ces essais et après consultation du département, il s'avère que le stop installé provisoirement dans le sens descendant à l'intersection avec le chemin des Basses Ruelles, a démontré son efficacité. Il sera donc officialisé prochainement.

En raison de la mauvaise configuration et visibilité des lieux, le stop installé à l'intersection de la résidence Lucie Schweizer sera, quant à lui, retiré le temps de trouver une meilleure solution.

## Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale

Mardi de 16h30 à 19h  
Samedi de 9h30 à 12h

Place du Général Leclerc  
bibliotheque@santeuil.fr  
<https://bibliotheque.santeuil.fr/>\*



\* nouveau visuel du Site à venir

## Concert à l'église

L'association Les Récréations Vexinoises vous propose d'assister à un concert de chansons françaises.



Interprétée par la chorale « Les Blés d'Or », la représentation aura lieu :

le dimanche 23 octobre 2022 à 17h  
à l'église de Cormeilles En Vexin

## Le PCAET : votre avis compte

Chauffage, transports, alimentation, autant d'aspects de notre quotidien qui ont un impact direct sur notre environnement, notre santé, notre budget.

Pour entreprendre les actions nécessaires à la transition énergétique du territoire - et conformément à la loi - la Communauté de communes du Vexin Centre (CCVC) va se doter d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) couvrant une durée de 6 ans.

Pour découvrir, comprendre, échanger et contribuer à l'élaboration de ce Plan déterminant, participez aux prochaines réunions, les mercredis\* de novembre à 19h :

- Le 9 au Bellay-en-Vexin
- Le 16 à Grisy-les-Plâtres
- Le 23 à Avernes
- Le 30 à Ableiges

\* chaque réunion sera un peu différente et axée sur des thème précis : Habitat et urbanisme + Eau et prévention des risques climatiques / Mobilités / Agriculture + Espaces naturels, biodiversité / Economie locale + Energies renouvelables



### Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

## FORUM citoyen participatif

Le climat change... AGISONS !



Et rendez-vous dès maintenant sur le forum dédié à la consultation :

<https://climat-ccvexincentre.fr>



## Soirée dégustation offerte : les crus du Beaujolais !

Comme chaque année depuis 1985, le Beaujolais nouveau est disponible à partir du troisième jeudi du mois de novembre. À cette occasion, le Cercle œnologique, en partenariat avec la mairie, vous propose de découvrir les crus du Beaujolais le :

Vendredi 18 novembre 2022

à partir de 19h00

### ENTRÉE LIBRE

LES DÉGUSTATIONS SERONT ASSORTIES D'UN ACCOMPAGNEMENT DE CHARCUTERIE

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
À consommer avec modération.*



## Stage Croix Rouge

NOVEMBRE

19

L'Unité Locale de la Croix-Rouge de Marines organise **2 formations de gestes premiers secours** à la mairie de Santeuil les :

**19 novembre et 17 décembre 2022**

Vous êtes invités à vous inscrire\* par mail à l'adresse suivante : [formation.vexin@croix-rouge.fr](mailto:formation.vexin@croix-rouge.fr)

Tarif : 60 euros

Horaires : de 9h à 18h

Séance : 10 personnes maximum

Âge requis : 13 ans minimum

Repas non compris.



\* Inscription obligatoire – clôture des inscriptions 10 jours avant.

## Circulation et stationnement

Il est apparu nécessaire de faciliter la circulation des véhicules et assurer la sécurité des autres usagers circulant sur l'axe central de Santeuil, c'est-à-dire sur :

- la rue René Simon,
- la rue Jean Mermoz,
- la rue de l'église (la partie haute du n°7 au n°19ter).

Un arrêté interdisant le stationnement en dehors des places matérialisées au sol a donc été publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.



## L'information en temps réel : Iliwap



En 2 ans, le **nombre d'abonnés à Iliwap a doublé**, passant de 260 abonnés en octobre 2020 à 524 en octobre 2022. Cette application permet de suivre en temps réel les informations municipales (conseils municipaux, événements culturels, coupures d'eau ou d'électricité...) mais aussi des alertes (météo, incidents, trafic SNCF, pics de pollution...).

Rejoignez-nous en téléchargeant gratuitement l'application Iliwap via Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) puis taper le code postal 95640



NOVEMBRE

26

## Animation contes de fin d'année

Les bénévoles de la bibliothèque invitent les enfants de 3 à 10 ans à l'animation :  
« contes d'hiver et de fin d'année »  
qui se tiendra dans la salle de la Mairie le **samedi 26 novembre prochain de 15h30 à 17h**.



Pour y participer, rien de plus simple : envoyer un e-mail à l'adresse :

[bibliotheque@santeuil.fr](mailto:bibliotheque@santeuil.fr)

en indiquant les prénom, nom et âge des enfants inscrits et précisant si un adulte sera ou non présent. La lecture de contes sera suivie d'un petit goûter pour les enfants.

Au plaisir de partager ce moment avec vous.



## Le Transport À la Demande (TAD)

Le « TAD Vexin » est un nouveau service de transport public à l'initiative d'Ile-de-France Mobilités qui fonctionne sur réservation de 9 h à 18h, toute l'année du lundi au vendredi (hors jours fériés), après avoir adhéré au service. Ce service est ouvert à tous et accessible avec un titre de transport francilien ou un ticket à 2€ acheté auprès du conducteur.

### Comment réserver ?

Vous pouvez réserver votre trajet jusqu'à la dernière minute :

- avec l'application 7j/7 - 24h/24
- le site Internet 7j/7 - 24h/24 <https://tad.idfmobilites.fr/>
- par téléphone au 09 70 80 96 63



Vous pouvez visualiser votre véhicule en temps réel : 30 minutes avant votre départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...).

Présentez-vous à votre arrêt, 5 minutes avant : le véhicule arrive et le conducteur valide votre présence. Validez votre titre de transport habituel et installez-vous confortablement dans votre véhicule.

### Transport À la Demande : disponible sur réservation dans toute l'Île-de-France



## Eglise de Santeuil - Travaux d'études

Vous l'avez certainement remarqué, des travaux d'études ont débuté autour et dans l'église de Santeuil. Ces études constituent l'étape préalable aux travaux de restauration qui nous attendent. Ils nous permettront de disposer d'un diagnostic précis et complet.

Lors de ces travaux préventifs plusieurs sépultures non répertoriées ont été découvertes. L'ensemble des sondages ont donc été suspendus le temps que le Service départemental d'archéologie (SDAVO) réalise un diagnostic archéologique. Selon les résultats de ce diagnostic, une fouille plus importante pourrait être menée.

Cette découverte montre le caractère riche et ancien de notre patrimoine. Nous savons pouvoir compter sur le professionnalisme de ces équipes pour que ces sépultures soient traitées avec le plus grand respect.

Nous vous tiendrons évidemment informés des futurs dénouements.



## PNR - Commande d'arbustes de haies champêtre

Le Parc naturel régional du Vexin français renouvelle l'opération « commandes groupées » d'arbustes de haies champêtres et d'arbres fruitiers de variétés régionales auprès de l'ensemble des habitants, des associations et des entreprises du territoire du Parc. Parmi les arbres fruitiers, sont proposées diverses variétés de pommier, poirier, cognassier, cerisier, prunier et noyer. Les variétés d'arbustes de haies sont elles aussi diversifiées.

La date limite de commande est le 30 octobre 2022. Il ne sera pas possible d'accepter de commandes ultérieures.

Les commandes pourront être retirées à la Maison du Parc à Théméricourt à la date choisie sur votre bon de commande (le vendredi 2 décembre ou le samedi 3 décembre matin).

Vous avez également la possibilité cette année d'acheter du compost en sac de 30 litres, livré pendant ces 2 jours à la Maison du Parc à Théméricourt également.

L'ensemble de la documentation est consultable sur les plaquettes sur le site du Parc (<https://www.pnr-vexin-francais.fr>)

Renseignements :

Marie-Laure Dallet,

Tél. 01 34 48 65 96 ou par mail

ml.dallet@pnr-vexin-francais.fr





## Une brocante réussie

Entouré d'une belle équipe de bénévoles, nous avons pu savourer cette journée formidable sous un beau soleil.

Les exposants de Santeuil, bien représentés, et des villages alentour ont fait vivre cette brocante.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine.

L'équipe du **Foyer Rural  
Santeuil**



## OUVREZ, OUVREZ LA CAGE AUX OISEAUX !

La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire, sa présence sur des zones infectées est un atout primordial.

C'est la raison pour laquelle nous avons installé dans le petit bois en haut des Epagnes, trois nichoirs à mésanges.

Une mésange peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale et lorsqu'elle nourrit les petits. Cet oiseau en consomme à tous les stades larvaires et ne craint pas les poils urticants. Pour subsister, elle doit manger en grosse quantité pour faire face à la période de froid, au moment où les proies se font rares la chenille processionnaire est, elle, bien présente.

Elle est un prédateur encore plus efficace en période de nidification pour nourrir les oisillons.



**N'hésitez pas, si le cœur vous en dit, à installer, dans ce petit bois, d'autres nichoirs à mésanges ou à chauves-souris, car elles sont également d'excellentes prédatrices de chenilles processionnaires !**

Attention ! 20m doivent séparer les nichoirs les uns des autres, pour éviter les guerres de territoire!

La pose de nichoirs à mésange peut s'effectuer tout au long de l'année mais il est préférable de les mettre en place dès le printemps ou le début de l'hiver, Les installer en début d'hiver permet aux mésanges de les repérer pour y élire domicile durant la période hivernale.

**Installer un nichoir, c'est pérenniser sur le long terme une technique de lutte naturelle et efficace qui évite l'utilisation de pesticides !**



## Le jour de la nuit

Le 15 octobre 2022, éteignons les lumières et rallumons les étoiles !



Ouvert à toutes et tous, le Jour de la Nuit est une grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.

La pollution lumineuse a un impact très concret sur la biodiversité, le climat, notre santé et l'observation du ciel.

- La pollution lumineuse est une des principales causes de la disparition des insectes.
- L'éclairage est le deuxième poste d'investissement dans les communes en France métropolitaine.
- L'académie nationale de médecine demande à classer l'exposition à la lumière la nuit dans la liste des agents perturbateurs endocriniens.
- En ville, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle.

**Santeuil s'engage et participera à la manifestation.  
Ainsi dans la nuit du 15 au 16 octobre l'éclairage public sera éteint.**